Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260304-D25_26-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 04 mars 2026

Le mercredi 4 mars 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 19 février 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : M. ROUAULT Jean-Claude ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; Mme SAUVEE Chantal ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; Mme BORDAGE Christelle ; M. NANA Paul-Marcelin ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme LAMBARD Héloïse ; M. DAVID Willy ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.
Absents : M. RIO Guy ; M. PARET Michel ; M. LAMBARD Daniel ; M. LAFROGNE Ronan ; Mme PANAGET Béatrice ; Mme RENEL Mélanie ; M. BUREAU Yannick.
Procuration : M. RIO Guy à M. ROUAULT Jean-Claude.
Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 20
Absents : 7
Procuration : 1
Votants : 21

****

1. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

N°25/26

a. Commande publique

- Marché de restauration scolaire, préparation et fournitures de repas et de goûters (2026-2031) : Entreprise RESTORIA (49000 Angers) - Montant estimatif annuel de 225.649 € HT

b. Renoncement au droit de préemption urbain

- Parcelle AM 721 d'une superficie de 53 m², allée de Quiberon (terrain non bâti)
- Parcelle AH 153 d'une superficie de 386 m² lot N°2 La Roberie (terrain non bâti)
- Parcelle AL 120 d'une superficie de 708 m² 17 avenue de Bretagne (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AL 498 d'une superficie de 476 m² 3 allée de Jean Guéhénno (bâti sur terrain propre)

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260304-D25_26-DE

- Parcelle AM 535 d'une superficie de 249 m² 9 allée André Chedid (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AM 615 d'une superficie de 388 m² 28 rue des Pêchers (bâti sur terrain propre)

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT